



**AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL**

MAP 41458 G CARTE
42 E
ONTARIO

SCALE 1:20 000 ECHELLE 1/20 000

0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Miles

Contributed to Canada-Ontario 1985 Mineral Development
Subsidiary Agreement under the Economic and Regional
Development Agreements. In part funded by the Geological
Survey of Canada.

Contribuée à l'Ontario subsidiaire Canada-Ontario 1985
sur l'exploration minière sous l'Entente de développement
économique et régional. En partie financée par la
Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Kenting Earth Sciences International Ltd. using a Piper Navajo aircraft (registration C-FFP7). Two 0.005 gamma resolution self-orienting custom vapour magnetometers are mounted in the twin tail booms of the survey aircraft and are vertically separated by 1.23 metres. The survey operations were carried out during July 1987, at a flight altitude of 150m mean terrain clearance. The coverage flight line spacing was 200m. Control lines were flown at an average spacing of 5km. Flight path recovery was affected using a vertically mounted 35m camera.

During the completion of the data, the vertical gradient values, which approximate closely the first vertical derivative of the earth's total field, were obtained by dividing the difference between the total field readings of the two magnetometers by their vertical separation. The vertical gradient data were then filtered with a digital operator to remove instrument noise and to level the data. Then the vertical gradient values were interpolated on a 50m grid and contoured. All of the data processing and final plotting was done by Geometrics Ltd. The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées durant un levé aéromagnétique au gradiomètre, réalisé par la Kenting Earth Sciences International Ltd. au moyen d'un avion du type Piper Navajo (immatriculation C-FFP7). Deux magnétomètres à vapeur de césium, d'une résolution de 0,005 gamma, à orientation automatique et séparés verticalement d'une distance de 1,23 m, sont montés dans deux longerons jumeaux attachés à la queue de l'avion. Les travaux de levé ont été réalisés durant juillet 1987, à une altitude de vol moyenne de 150m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 200m tandis que les lignes de contrôle ont été effectuées avec un espacement moyen de 5km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'une caméra de 35m montée verticalement.

Durant la compilation des données, les valeurs du gradient vertical ont été obtenues en divisant la différence des lectures du champ magnétique total enregistrées sur les deux magnétomètres, par leur séparation verticale. Les gradient vertical ont été filtrés approximativement à la première dérivée verticale du champ terrestre total. Les données du gradient vertical ont ensuite été filtrées, au moyen d'un opérateur digital de façon à supprimer le bruit instrumental et à ramener les données à un niveau de référence commun. Puis les valeurs du gradient vertical ont été interpolées sur une grille de 50m de côté et les courbes de gradient ont été tracées. Le traitement des données et le tracé final des courbes ont été réalisés par Geometrics Ltd. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique à l'échelle de 1/50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme digitale à la Commission géologique du Canada, au coût simple de recouvrement et de reproduction.